

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Cultiaux John ;Fusulier Bernard ;Zune Marc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	- Théories de la structure organisationnelle : division du travail, modes de regroupement des unités, mécanismes de coordination, degré de centralisation de la structure, etc. - Théorie de la contingence : caractéristiques de l'environnement organisationnel, influences sur la structure et les modes de fonctionnement de l'organisation, etc. - Théories du pouvoir : systèmes d'autorité et de pouvoir, acteurs, zones d'incertitudes, stratégies, processus de décision, etc. - Théories de la culture et de la communication : modes de communication, conventions, identités, cultures organisationnelles et professionnelles, etc.
Acquis d'apprentissage	<p>1 - Être capable d'analyser des organisations (entreprises, administrations, associations, etc.) en prenant en compte la complexité et la diversité des situations ; - Développer une capacité d'analyse des conditions et des processus de décision et de changement ; - Pouvoir élaborer des projets d'action réalistes et efficaces en tirant parti de ces analyses et en situant ces projets dans leur contexte socio-économique.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>L'évaluation certificative se fera sur la base de trois épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un examen individuel portant sur les contenus théoriques comptant pour 20%;</li> <li>- d'un rapport que chaque sous-groupe rédigera et qui reprendra une synthèse des différents cadres théoriques, les applications et une discussion critique (valant 60% - concernant l'ensemble des membres du sous-groupe qui sont signataires du rapport);</li> <li>- d'une présentation orale du rapport par chacun des sous-groupes à huis clos soumis au questionnement de l'enseignant (20% - concernant l'ensemble des membres du sous-groupe qui sont signataires du rapport).</li> </ul> <p>La réussite suppose d'avoir au minimum 10/20 à chaque épreuve.</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Au plan pédagogique, notre projet est d'avancer doucement mais sûrement à partir du dossier pédagogique, qu'il faudra s'approprier individuellement et collectivement. Chaque approche devra faire l'objet d'une application à des cas organisationnels que vous choisirez en sous-groupe en fonction de vos terrains, expériences ou aspirations. Nous procéderons approche par approche, assurant une évaluation formative après chacune d'entre elles. Dans un souci de précision :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pour chaque approche, une séance sera consacrée à la présentation du cadre théorique.</li> <li>2. Ensuite, une séance sera dédiée au travail d'étude de cas par chaque sous-groupe, le prof. étant alors une personne ressource qui circule entre les sous-groupes.</li> <li>3. Le fruit de ce travail sera ensuite présenté à l'ensemble du groupe et discuté collectivement dans l'esprit d'une évaluation formative (non cotée).</li> </ol> <p>Deux remarques :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Pour des raisons de temps, tous les sous-groupes ne pourront sans doute pas présenter toutes leurs applications, mais chaque sous-groupe devra présenter au moins une application. Nous conviendrons lors du premier cours de l'ordre des présentations : quels sous-groupes ont en charge la présentation de quelle application.</li> <li>2) Il peut être intéressant d'appliquer les différentes approches au même cas organisationnel, dans une perspective à la fois de commutativité et de mise en évidence des apports et limites de chaque cadre théorique.</li> </ol>
Contenu	<p>Au plan du contenu du cours, outre un rapide rappel de l'histoire de la sociologie des organisations, nous proposons de nous concentrer sur trois approches sociologiques des organisations qui sont autant de lunettes pour mener une analyse organisationnelle :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. une approche qui vise à décrire les morphologies des organisations (structures et configurations organisationnelles) et à les situer par rapport à certaines déterminations (facteurs de contingence). Pour ce faire, nous prendrons appui sur la théorie de la contingence structurelle de Mintzberg ;</li> </ol>

	<p>2. une approche qui met l'accent sur le caractère « politique » des organisations, estimant que la dynamique des organisations ne peut être comprise qu'à travers les stratégies des acteurs et des systèmes d'action qui se mettent en place autour des enjeux de pouvoir. Certains d'entre vous l'aurez reconnue ; il s'agit de l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg ;</p> <p>3. une approche qui nous permettra de lire une autre facette des organisations ; les principes de sens qui s'y retrouvent, les inévitables controverses et compromis. Les politiques dans les organisations, les règles, les conventions, les actions sont porteuses de sens, et à cet égard elles peuvent être considérées comme justes et justifiables dans l'espace public ou, au contraire, peu justifiables. Pour saisir ces univers de sens, nous prendrons appui sur les économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot.</p>
Ressources en ligne	Utiliser par exemple Google Scholar.
Autres infos	<p>La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériau pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées.</p>
Faculté ou entité en charge:	OPES

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en politique économique et sociale (horaire décalé)	OPES2M	6		